



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

FÉVRIER 2009



Spectacle de Florent Vollant  
le 20 février à 20 h à l'église —  
Saint-Placide 33,50\$



Notre invité d'honneur,  
Monsieur Jean-François Breau, —  
Auteur-compositeur-interprète  
sera présent sur le site dimanche



22 février 2009

## LE FESTI-VENT 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION VOUS RÉSERVE DES SURPRISES

Les 20, 21 et 22 février prochains, une programmation variée en mettra plein la vue aux 25 000 spectateurs attendus. Des cerfs-volistes en provenance de la France, et du Canada vous en feront voir de toutes les couleurs. Les festivités débutent le vendredi soir avec un vol de nuit à 19h00, suivi du spectacle de Florent Vollant à 20h00 à l'église de Saint-Placide. Les billets sont en vente au bureau du Festi-Vent sur glace, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide au coût de 33,50\$. Renseignements : 450 258-4517 ou [www.festi-vent.com](http://www.festi-vent.com). Cette année, vous retrouverez sur le site : baptême de l'air pour les toutous, démonstrations de cerfs-volants de puissance par des spécialistes, nouveaux jeux gonflables, contes amérindiens et traditionnels à l'église, exposition des œuvres thématiques de l'artiste Sylvie Nadon au presbytère ainsi que l'expo-vente de métiers des artisans de la région. Il y en aura pour tous les goûts ! Cette année encore, les visiteurs seront invités à faire un don et acheter une lanterne volante au profit de l'Hôpital Ste-Justine. Les activités traditionnelles seront de retour : ateliers de fabrication de cerfs-volants, glissades sur tube, pêche sur glace, combats de Rokkaku et beaucoup plus encore ! Pour un peu de repos ou lors d'une petite fringale, un immense chapiteau chauffé abritera des kiosques de restauration et offrira des produits locaux. **L'entrée sur le site est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte et le coût est de 5 \$ pour les 14 ans et plus, et ce, pour les deux jours. L'admission inclut une participation aux différents tirages de magnifiques prix (pour les plus de 18 ans) dont un forfait Cuba, romance et découverte, pour deux personnes ! Nous recherchons toujours des bénévoles !!!**

(Voir communiqué page 3)

## TAXES MUNICIPALES 2009

Veillez prendre note que les comptes de taxes sont postés depuis le 9 février dernier. Advenant que vous ne receviez pas votre compte de taxes, prière de communiquer avec Lise Lavigne au 450 258-2305 poste 222 le plus rapidement possible. Le premier versement de taxes arrivera à échéance le **10 mars 2009**. Prenez note également que les trois versements devront être faits aux dates suivantes : 10 mars, 10 juin et 10 septembre 2009. Les personnes, n'ayant pas versé à temps le premier versement de taxes, seront déchues de leur droit de payer en trois versements et le solde deviendra immédiatement exigible. De plus, une pénalité de 5 % et des intérêts annuels au taux de 15 % seront applicables.

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 2 février dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Nomination du maire suppléant pour une période de (4) quatre mois ;
- ⇒ Don à la *Fondation de l'Hôpital St-Eustache* ;
- ⇒ Octroi du contrat pour réparation toiture de l'Église de Saint-Placide ;
- ⇒ Achat publicité dans L'Éveil pour Hommage aux aînés ;
- ⇒ Don Cancer du sein – Fondation de l'Hôpital général juif ;
- ⇒ Ajout d'une nouvelle entrée électrique supplémentaire à l'Église ;
- ⇒ Adoption de la programmation des travaux en conformité au *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la Taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes* ;

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 2 mars 2009, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.**

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

Cet hiver, prenez  
le volant en toute  
**sécurité**

Pour obtenir de l'information  
sur l'un des sujets suivants :



Avertissements



Conditions  
routières



Travaux  
routiers



Caméras de  
circulation



Postes  
frontaliers



Traversiers



Haltes  
routières

**QUÉBEC**  
**5-1-1**  
INFO TRANSPORTS  
québec511.gouv.qc.ca

Travaux routiers  
Conditions routières  
Caméras de circulation  
et davantage...

Transports  
Québec

## Un bel exemple de « co-voiturage » à Saint-Placide !

Des employés de la Municipalité de Saint-Placide (Julie-Michèle Laframboise et Daniel Desroches) n'ont pas manqué d'audace ce mois dernier, au grand froid, ils ont décidé par un beau matin, côte-à-côte, de venir travailler en... motoneige ! Comme quoi le co-voiturage peut prendre plusieurs formes !



# LOISIRS

## Chronique biblio

### Heures d'ouverture de la Bibliothèque

Dimanche et lundi : Fermé  
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h  
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h  
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

\*\*\*\*\*

### **CONFÉRENCE GRATUITE GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DE FAMILLE**

### **QUAND UN PASSE-TEMPS DEVIENT PASSION**

Mercredi 11 février 2009, 19 h  
Bibliothèque municipale

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE**  
450 258-1780

*En Février, c'est le mois de l'amour !*

## *Concours de la St-Valentin à la bibliothèque*

Allez-y ! Exprimez-vous !

Faites parvenir à la bibliothèque municipale avant le 27 février, 12 h, ce que représente pour vous la Saint-Valentin. Texte, dessin ou photo, dont vous serez l'auteur. Vous devez indiquer au verso votre nom, âge et numéro de téléphone.

À gagner : un certificat cadeau  
à la Librairie Les Arcades !

Bienvenue aux enfants, jeunes  
et moins jeunes. Le nom du  
gagnant sera proclamé dans  
le bulletin Informateur du  
mois de mars.

Concours de la St-Valentin  
Bibliothèque municipale  
73, rue de l'Église  
Saint-Placide (Québec)  
J0V 2B0





## COMMUNIQUÉS

### On se mobilise à Saint-Placide !

Force est de constater que, malgré le contexte économique difficile et l'augmentation des coûts d'énergie car elle a su bénéficier de l'effort et de la générosité de nos citoyens, elle a pu déployée dans le cadre de son événement international *Festi-Vent sur glace*

Le Festi-Vent sur glace tient à remercier (sur la photo) Jean-Christophe S. de *ABC Rive-Nord*, Jacques Sabourin de *Excavation Maurice Arbic & Fils*, Denis Lavigne de *Déneigement Lavigne*, André Lagacé de *Entreprise VG*, Jean Laframboise de *Transport Sylvain Mainville*, Éric Labonté, *Excavation*. Également sur la photo Monsieur le Maire Denis Lavigne, Madame la conseillère municipale Yvon Grenier et la Mascotte de Festi-Vent sur glace *Placidoux*.



**URGENT !**

**Bénévoles recherchés**

**AVIS À TOUS LES BÉNÉVOLES**

**Vous devez vous présenter au bureau du Festi-Vent sur glace, situé au Centre communautaire de la Municipalité de Saint-Placide, sis au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide, pour récupérer :**

- **votre badge de bénévole**
- **votre horaire**
- **votre guide du bénévole**
- **...et un petit cadeau surprise.**

### **VIDÉOTRON**

**Bonne nouvelle, pour ceux qui ne pouvaient bénéficier des services haute vitesse Videotron, la technologie Videotron pourra être à TOUTES les portes de Saint-Placide d'ici l'été prochain si nous remplissons toutes les conditions suivantes :**

- **Bien important de venir signer la demande officielle aux bureaux de la municipalité d'ici le vendredi, 13 mars prochain ;**
- **La demande doit contenir absolument 50 noms de futurs abonnés Videotron ;**
- **Les futurs abonnés devront adhérer aux trois services suivants, soit la téléphonie, le câble et Internet, peu importe le type de forfait ou la durée de celui-ci.**

**\*\*\* Les tarifs seront disponibles aux bureaux de la municipalité. \*\*\***

**Le succès de cette démarche ne dépend maintenant que de vous !**



LA PLACIDIENNE



**Aux contribuables de la susdite  
municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière  
Directrice générale de la municipalité,**

**QUE SELON LA DERNIÈRE IMPOSITION DE TAXES,** le rôle de perception est complété et déposé au bureau municipal depuis le 4 février 2009. Toute personne dont le nom y apparaît comme sujette au paiement desdites taxes, arriérés ou autres deniers, est tenue de les payer dans les trente jours suivants la mise à la poste de la demande de paiement, c'est-à-dire, pour le 10 mars 2009 et ce, conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 4<sup>ème</sup> jour du mois de février, de l'an deux mille neuf.

M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière  
Directrice générale

En présence du notaire Jacques Tremblay de St-Benoit, le 9 février 2009, la municipalité représentée par le maire Denis Lavigne et la directrice générale, Nathalie Lauzière ainsi que La Placidienne représentée par la présidente Danielle Bellange, et la trésorière Claire Guindon, ont signé la cession du terrain en vue de la prochaine construction de 20 unités de logements pour les aînés autonomes de 55 ans et plus. Ce terrain était lui-même une donation du groupe Emballages Lacroix à la municipalité pour ce projet en particulier. L'ouverture des soumissions pour la construction a eu lieu le 23 janvier 2009. Sur les quatre soumissions présentées et, en présence des soumissionnaires et du conseil d'administration de La Placidienne, la soumission de Construction Jarco inc. de St-Eustache a été retenue.

L'Échéancier prévoit le début des travaux pour les premiers jours de mars. La Placidienne vous informe que pour souligner le démarrage du projet un événement sera organisé dans le courant du mois de mars.

Danielle Bellange



**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière  
Directrice générale de la municipalité,**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de dérogation mineure à un règlement relatif au zonage, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, lors d'une assemblée ordinaire qui se tiendra le 2 mars 2009 à 20 heures, à la salle municipale de Saint-Placide, située au 281, montée Saint-Vincent.

**Demande de dérogation mineure**

Demande numéro 2008-00014 :

Immeuble : Lot 1 554 536 cadastre Québec (1315 route 344)

Zone : RA-4

Nature : La réduction de la marge du bâtiment accessoire (garage) à 1,94' (0.59m.) au lieu de 2'6'' (0.76 m.) tel qu'exigé par l'article 4.17 du règlement numéro 21 en vigueur lors de sa construction en 1984.

Effet : Une décision favorable du conseil aurait pour effet de RÉDUIRE la marge avant à 1.94' (0.59 mètre) au lieu de 2'6'' (0.76 mètre).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de l'assemblée du 2 mars 2009 quant à cette demande.

Donné à Saint-Placide, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2009.

Me Nathalie Lauzière, directrice générale



**Parcours d'éveil à la foi pour les 5 ans  
et moins**

**Accompagné de papa, maman,  
grand-papa ou grand-maman,  
s'éveiller à la foi, tout en s'amusant**

À travers le jeu, le chant et le bricolage, l'enfant, accompagné de son parent, découvrira les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et sera doucement introduit à la présence de Dieu et aux valeurs chrétiennes; le tout, dans un langage adapté à son âge et un climat de plaisir! Il doit être accompagné d'un adulte (parent, grand-parent ou autre) Bienvenue à tous !

**DÉBUT : VENDREDI 13 FÉVRIER 2009  
DE 9 H À 11 H**

**ENDROIT : ÉGLISE DE ST-BENOÎT**

**INFORMATION : NICOLE POIRIER  
450-473-7377**

## SONDAGE – TRANSPORT COLLECTIF

Afin que la MRC de Deux-Montagnes puisse répondre le mieux possible à vos besoins de **transport**, nous apprécierions que vous preniez quelques minutes de votre temps afin de répondre au présent sondage.

1. Pour quelle raison vous utiliseriez-vous le transport collectif L'Express D'Oka ?

---

---

---

2. Vers quelle heure le matin aimeriez-vous utiliser ce moyen de transport ?

Départ de Saint-Placide : 5h25, 6h25, 7h25 Autre \_\_\_\_ ?

*Encerchez la réponse.*

- 3.- Vers quelle heure en soirée vous aimeriez revenir à Saint-Placide ?

Retour à Saint-Placide : 17h10, 17h56, 18h36 Autre \_\_\_\_\_ ?

*Encerchez la réponse.*

- 4.- A quelle fréquence (hebdomadaire) comptez-vous utiliser L'Express d'Oka ?

---

---

---

**Votre opinion compte énormément afin de satisfaire au maximum vos besoins de transport, prière de déposer le tout aux bureaux de la municipalité avant le 27 février prochain, merci de votre collaboration !**